

Règlements de participation officiels

40 ans ça se fête !

1. Le concours « 40 ans ça se fête ! » débute le 13 mars 2017 à 9h30 (HNE) et se termine le 31 décembre 2017 à 17h00 (HNE).

2. Admissibilité : Pour être admissibles au Concours, les participant(e)s doivent résider au Québec et avoir atteint l'âge de la majorité en vigueur dans cette province. Les employés du groupe La Grande Ménagerie/L'animatout, ses agents, ses représentants, ses partenaires, ses associés, ses agences de publicité ou promotionnelles ainsi que les membres de leur famille immédiate ou les personnes qui résident avec eux ne sont pas admissibles au Concours. Par membre de la famille immédiate, on entend les parents, les frères, les sœurs, les enfants et le conjoint.

3. Vue d'ensemble du Concours : le concours se déroule en deux (2) volets. Le premier volet consiste à un tirage au sort à toutes les 2 semaines où le gagnant choisi parmi une sélection de prix préétabli. Le deuxième volet est un tirage mensuel « gagnez votre achat de nourriture pour chien ou chat » parmi les clients ayant achetés un sac de nourriture de la compagnie concernée.

Volet 1 :

Prix offerts à l'ouverture du concours.

La disponibilité des prix varie au fur et à mesure que les prix sont réclamés.

- 3 prix de 4 mois de litières Odour Buster 15kg (1 sac/mois, une valeur totale de 56\$ par prix)
- 2 prix de 6 mois de nourriture pour oiseaux Versele-Laga 1kg (1 sac/mois, une valeur totale de 54\$ par prix)
- 2 prix de 6 mois de nourriture pour petits animaux Versele-Laga format 500g à 1kg (1 sac/mois, une valeur totale de 54\$ par prix)
- 1 arbre à chat Budz d'une valeur de 158\$
- Un panier cadeau de produit Hunter d'une valeur totale de 50\$
- Un perchoir cube simple pour moyen perroquet de Zoo-Max d'une valeur de 33\$
- Un filet en coton de couleur 30"X30" pour oiseaux de Zoo-Max d'une valeur de 89\$
- Une aire de jeux en bois pour oiseaux format moyen de Zoo-Max d'une valeur de 55\$
- Un ensemble de création de jouets pour oiseaux et petits animaux de Zoo-Max d'une valeur de 40\$
- Un pont pour oiseaux de Zoomax d'une valeur de 210\$
- Un ensemble de jouet pour oiseaux bec droit de Zoo-Max d'une valeur de 37\$
- Un ensemble de jouet pour petit oiseau bec crochu de Zoo-Max d'une valeur de 48\$
- Un ensemble de jouet pour petits animaux de Zoo-Max d'une valeur de 38\$
- Un système anti-fugue à fil invisible pour chien de Petsafe d'une valeur de 300\$
- Un système répulsif pour chat Ssscat de Petsafe avec une recharge supplémentaire d'une valeur totale de 68\$
- Un système de contrôle des aboiements à ultrason pour l'intérieur pour chien de Petsafe d'une valeur de 65\$
- Un transporteur en tissus Comfort large noir de Bergan d'une valeur de 90\$
- Un rehausseur de siège d'auto pour chien de 35lb et moins de Bergan d'une valeur de 140\$
- Une barrière en tissus pour l'intérieur de la voiture de Bergan d'une valeur de 50\$
- Un protecteur de plancher du coffre arrière pour la voiture de Bergan d'une valeur de 75\$
- Un protecteur de siège « hamac » deluxe en microfibre de Bergan d'une valeur de 110\$
- Un ensemble de toilettage Lil Pals d'une valeur totale de 40\$
- 1 semaine de pension pour chat à La Grande Ménagerie d'une valeur de 70\$
- 20 ensembles cadeaux Greenies et Nutro d'une valeur totale de 46\$ par ensemble
- 2 prix de 6 mois de litières SuperMix (1 sac/mois, une valeur totale de 60\$ par prix)
- Un griffoir Vesper V Tower d'une valeur de 285\$
- Une cage pour hamster Habitrail Retreat d'une valeur de 53\$
- Une cage équipée de luxe pour perruche Living World d'une valeur de 100\$
- Un terrarium en verre Exo-Terra d'une valeur de 100\$
- Un aquarium Fluval Chi 5 gallon d'une valeur de 120\$
- 10 prix d'un crédit de 15\$ sur un produit Kong
- 2 prix de 7 chèques-cadeaux de 20\$ sur la nourriture Zupreem (1 chèque-cadeau/mois, une valeur totale de 140\$ par prix)
- 10 prix de 6 mois de litière Odour Lock 12kg de Intersand (1 sac/mois, une valeur totale de 78\$ par prix)
- 3 paniers cadeaux de produits Oxbow d'une valeur de 50\$ chaque
- 8 paniers cadeaux de produits Samson Odeurs d'une valeur de 20\$ chaque.
- 2 paniers cadeaux de produits Petit Muso d'une valeur de 60\$ chaque.
- 2 ensembles cadeaux de gâteries Faim Museau (une valeur de 25\$ par prix)

- Un cube pour chat Daba-Doo d'une valeur de 48\$
- Un sac de transport Pooch Pack pour petit chien grandeur 1 de Daba-Doo d'une valeur de 45\$
- Un lit pour chien Daba-Doo grandeur 2 d'une valeur de 36\$
- Un lit pour chien Daba-Doo grandeur 3 d'une valeur de 40\$
- Un coussin orthopédique Daba-Doo grandeur 3 d'une valeur de 96\$
- 5 trousse de premiers soins pour animaux de Rc Pet Product d'une valeur de 40\$ chaque
- 4 protecteur de siège pour la voiture de Rc Pet Product d'une valeur de 75\$ chaque
- 4 laisses de contrôle pour chien de Rc Pet Product d'une valeur de 40\$ chaque
- 3 ensembles de produits de randonnée de Rc Pet Product d'une valeur totale de 54\$ l'ensemble
- 2 ensembles coffrets-cadeaux d'une valeur de 40\$ chaque
- 4 bacs à litière Oméga Paw Rollaway petit d'une valeur de 50\$ chaque
- 6 ensembles de départ pour chat Van Ness d'une valeur de 30\$
- 3 ensembles de jouets Bud'z pour chien d'une valeur de 50\$
- 1 certificat-cadeau applicable dans le département Aquariophilie/reptile d'une valeur de 20\$

Participation au Concours

Attribution des prix

Pour être admissible au tirage (qui a lieu toutes les 2 semaines), le client doit effectuer un achat durant la période du concours (21 périodes de 14 jours), remplir correctement le bulletin de participation qui lui sera remis lors de son achat et déposer le bulletin de participation dans la boîte de tirage située au 3175 rue King ouest, Sherbrooke, Qc., J1L 1C8. Il y a une limite d'une (1) participation par client par jour au Concours. Les clients, membres de La Grande Ménagerie, recevront 2 bulletins de participation pour chaque achat effectué.

Remise des prix

Tous les montants mentionnés dans ce Règlement sont en dollars canadiens.

Prix : Ces derniers seront remis selon les modalités ci-dessous. Chaque 2 semaines de la Durée du concours, six (6) participants admissibles seront déterminés au hasard pour remporter un prix, selon les dates et les heures de fin d'admissibilité établies. Si, pour quelque raison que ce soit, un ou plusieurs prix n'ont pas été remis à la fin de la Durée du concours, le Commanditaire peut procéder à un autre tirage au sort parmi les participations admissibles reçues ou encore décider de ne pas remettre le prix dans le cadre de ce Concours. Aucun Bulletin de participation ne sera ajouté pour ce dernier tirage. Il y a 126 prix à attribuer au total. À moins d'une exception, comme celle décrite dans le présent paragraphe, les prix seront attribués selon les modalités suivantes :

Prix : Les gagnant(e)s seront contactés par téléphone au moins trois fois au cours des 14 jours suivant le tirage au sort. Le gagnant aura 14 jours, après le premier appel, pour se présenter en magasin et venir choisir son prix parmi les prix restant.

Date et heure limites périodique : 17h00 (HNE), le dernier dimanche de chaque période de 14 jours durant toute la Durée du concours.

Dates et lieu des tirages : Tous les tirages auront lieu au 3175 rue King Ouest, Sherbrooke, Québec, J1L 1C8, le lundi suivant la fin de la période avant 17h00 durant toute la durée du concours (si le lundi est une journée fériée, le tirage sera remis au mardi). La boîte de tirage sera vidée après chaque tirage.

Pour obtenir le prix, la personne sélectionnée doit fournir une preuve d'identité ainsi que répondre correctement sans aide à une question réglementaire d'arithmétique qui lui sera posée dans le formulaire de déclaration et d'exonération qu'elle devra signer et dans lequel elle reconnaîtra s'être conformée aux règlements du concours, avoir accepté le prix et avoir déchargé le commanditaire de toute responsabilité résultant de l'organisation du concours. Chaque gagnant sélectionné et confirmé consent à ce que son nom, sa ville de résidence, sa photographie, sa voix, ses déclarations, ou autres renseignements soient utilisés à des fins de publicité ou de promotion dans les médias de tous types, sans autre avertissement ou rétribution. Pour toutes questions, envoyer un courriel à coord@grandemenagerie.com.

Chances de gagner

Les prix seront remis aux 2 semaines et les chances de gagner varient selon le nombre de Bulletins de participation reçus pendant la période d'admissibilité mentionnée ci-dessus.

Tirage de nourriture « gagnez votre achat de nourriture pour chien ou chat », le client qui achète un sac de nourriture de la compagnie en question durant la période déterminée pour chaque compagnie, est automatiquement admissible au tirage de nourriture en déposant sa facture dans la boîte de tirage correspondante à la compagnie achetée :

Science Diet de Hill's : il y aura 3 périodes de tirage, chaque tirage donne droit à 6 sacs de nourriture pour chien ou chat (selon l'achat effectué sur leur facture) d'une valeur totale approximative de 240\$ chaque prix. Les périodes sont les suivantes : du 15 mars jusqu'au 30 avril, du 1^{er} mai au 31 juillet et du 1^{er} août au 30 novembre 2017.

Nutreco Naturally Fresh : il y aura 4 périodes de tirage, chaque tirage donne droit à 3 sacs de nourriture pour chien ou chat d'une valeur totale approximative de 120\$ chaque prix (selon l'achat effectué sur leur facture). Les périodes sont les suivantes : du 15 mars jusqu'au 30 avril, du 1^{er} mai au 30 juin, du 1^{er} juillet au 30 septembre et du 1^{er} octobre au 31 décembre 2017.

Oven-Baked Tradition : il y aura 4 périodes de tirage, chaque tirage donne droit à 6 sacs de nourriture pour chien ou chat d'une valeur totale approximative de 270\$ chaque prix (selon l'achat effectué sur leur facture). Les périodes sont les suivantes : du 15 mars jusqu'au 30 avril, du 1^{er} mai au 30 juin, du 1^{er} juillet au 30 septembre et du 1^{er} octobre au 31 décembre 2017.

1St Choice : il y aura 3 périodes de tirage, chaque tirage donne droit à 4 sacs de nourriture pour chien ou chat d'une valeur totale approximative de 180\$ chaque prix (selon l'achat effectué sur leur facture). Les périodes sont les suivantes : du 15 mars jusqu'au 31 mai, du 1^{er} juin au 31 juillet et du 1^{er} août au 31 octobre 2017.

Orijen/Acana : il y aura 3 périodes de tirage, chaque tirage donne droit à 4 sacs de nourriture pour chien ou chat d'une valeur totale approximative de 260\$ chaque prix (selon l'achat effectué sur leur facture). Les périodes sont les suivantes : du 15 mars jusqu'au 31 mai, du 1^{er} juin au 30 août et du 1^{er} septembre au 31 décembre 2017.

Nutrience : il y aura 3 périodes de tirage, chaque tirage donne droit à 4 sacs de nourriture pour chien ou chat d'une valeur totale approximative de 160\$ chaque prix (selon l'achat effectué sur leur facture). Les périodes sont les suivantes : du 15 mars jusqu'au 30 avril, du 1^{er} mai au 31 juillet et du 1^{er} août au 31 octobre 2017.

Royal Canin : il y aura 3 périodes de tirage, chaque tirage donne droit à 3 sacs de nourriture pour chien ou chat d'une valeur totale approximative de 135\$ chaque prix (selon l'achat effectué sur leur facture). Les périodes sont les suivantes : du 15 mars jusqu'au 31 mai, du 1^{er} juin au 30 août et du 1^{er} septembre au 30 novembre 2017.

Go! de Petcurean : il y aura 3 périodes de tirage, chaque tirage donne droit à 3 sacs de nourriture pour chien ou chat d'une valeur totale approximative de 150\$ chaque prix (selon l'achat effectué sur leur facture). Les périodes sont les suivantes : du 15 mars jusqu'au 30 juin, du 1^{er} juillet au 30 septembre et du 1^{er} octobre au 31 décembre 2017.

Nutram : il y aura 3 périodes de tirage, chaque tirage donne droit à 3 sacs de nourriture pour chien ou chat d'une valeur totale approximative de 135\$ chaque prix (selon l'achat effectué sur leur facture). Les périodes sont les suivantes : du 15 mars jusqu'au 31 mai, du 1^{er} juin au 30 août et du 1^{er} septembre au 30 novembre 2017.

Gabo : il y aura 1 tirage de deux (2) prix : un prix de 6 sacs de nourriture pour chien d'une valeur totale approximative de 180\$ (selon l'achat effectué sur leur facture) et un prix de 6 sacs de nourriture pour chat d'une valeur totale approximative de 120\$ (selon l'achat effectué sur leur facture). La période du tirage est du 1^{er} août au 31 octobre 2017.

Boréal : il y aura 1 tirage de deux (2) prix : un prix de 3 sacs de nourriture pour chien d'une valeur totale approximative de 135\$ (selon l'achat effectué sur leur facture) et un prix de 3 sacs de nourriture pour chat d'une valeur totale approximative de 75\$ (selon l'achat effectué sur leur facture). La période du tirage est du 1^{er} août au 31 octobre 2017.

Canisource : il y aura 1 tirage : un prix de 3 sacs de nourriture pour chien ou chat d'une valeur totale approximative de 150\$ (selon l'achat effectué sur leur facture). La période du tirage est du 1^{er} août au 31 octobre 2017.

Les gagnants recevront un coupon leur donnant droit à un sac de nourriture gratuit, prédéterminé selon l'achat effectué, pour le nombre de mois sélectionnés selon chaque compagnie. Chaque coupon est échangeable pour le mois prédéterminé inscrit sur le coupon et est non transférable, non échangeable et non monnayable.

Participation au Concours

Attribution des prix

Pour être admissible aux périodes de tirage, le client doit effectuer un achat durant la période prédéterminé du concours pour la compagnie concernée et déposer sa facture dans la boîte de tirage approprié à la compagnie de nourriture achetée, située au 3175 rue King ouest, Sherbrooke, Qc., J1L 1C8. Il y a une limite d'une (1) participation par client par jour au Concours.

Remise des prix

Tous les montants mentionnés dans ce Règlement sont en dollars canadiens.

Prix : Ces derniers seront remis selon les modalités ci-dessous. Chaque 1^{er} lundi suivant la fin de chaque période de concours les participants admissibles seront déterminés au hasard pour remporter un prix, selon les dates et les heures de fin d'admissibilité établies. Si, pour quelque raison que ce soit, un ou plusieurs prix n'ont pas été remis à la fin de la Durée du concours, le Commanditaire peut procéder à un autre tirage au sort parmi les participations admissibles reçues ou encore décider de ne pas remettre le prix dans le cadre de ce Concours. Aucun Bulletin de participation ne sera ajouté pour ce dernier tirage. Il y a 34 prix de nourriture à attribuer au total. À moins d'une exception, comme celle décrite dans le présent paragraphe, les prix seront attribués selon les modalités suivantes :

Prix : Les gagnant(e)s seront contactés par téléphone au moins trois fois au cours des 14 jours suivant le tirage au sort. Le gagnant aura 14 jours, suivant la date du premier appel, pour se présenter en magasin et réclamer son prix.

Date et heure limites périodiques : 17h00 (HNE), le dernier jour de chaque période durant toute la Durée du concours.

Dates et lieu des tirages : Tous les tirages auront lieu au 3175 rue King Ouest, Sherbrooke, Québec, J1L 1C8, le premier lundi suivant la fin de chaque période de tirage avant 17h00 durant toute la durée du concours (si le lundi est un jour férié, le tirage sera remis au lendemain). La boîte de tirage sera vidée après chaque tirage.

Pour obtenir le prix, la personne sélectionnée doit fournir une preuve d'identité ainsi que répondre correctement sans aide à une question réglementaire d'arithmétique qui lui sera posée dans le formulaire de déclaration et d'exonération qu'elle devra signer et dans lequel elle reconnaîtra s'être conformée aux règlements du concours, avoir accepté le prix et avoir déchargé le commanditaire de toute responsabilité résultant de l'organisation du concours. Chaque gagnant sélectionné et confirmé consent à ce que son nom, sa ville de résidence, sa photographie, sa voix, ses déclarations, ou autres renseignements soient utilisés à des fins de publicité ou de promotion dans les médias de tous types, sans autre avertissement ou rétribution. Pour toutes questions, envoyer un courriel à coord@grandemenagerie.com.

Chances de gagner

Les prix seront remis à la fin de chaque période et les chances de gagner varient selon le nombre de Bulletins de participation reçus pendant la période d'admissibilité mentionnée ci-dessus.

4. Tous les prix doivent être acceptés tels quels. Ils ne sont ni transférables, ni échangeable, ni monnayables. Le Concours est sous la juridiction de la Régie des alcools, des courses et des jeux.

5. Noms des gagnants : Les noms des gagnants seront divulgués sur la page Facebook de La Grande Ménagerie dans un délai de deux semaines suivant les dates tirages.

6. Les participant(e)s peuvent soumettre tout différend concernant la conduite ou l'organisation de ce Concours à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin d'obtenir un règlement. Tout litige concernant l'attribution d'un prix peut également être soumis à la Régie qui agira alors comme médiatrice entre les parties en vue d'un règlement.

7. Le Concours est assujéti à toutes les lois fédérales, provinciales et municipales applicables. Il n'a pas lieu là où il est interdit.

8. Limite d'un prix par client pour toute la durée du concours incluant les deux volets du concours.